

---

**DE L'AGRANDISSEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES  
À LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES DE BOCAGE.  
ANALYSE COMPARATIVE DES RECOMPOSITIONS FONCIÈRES  
ET PAYSAGÈRES EN NORMANDIE.**

Thèse de **Thibaut PREUX**<sup>1</sup>

Analysée par **Monique POULOT**<sup>2</sup>

**Directeur de thèse** : Daniel Delahaye (Professeur, Université Caen Normandie)  
**Co-encadrant** : Maxime Marie (Maître de conférences, Université Caen Normandie)

La thèse présentée par Thibaut Preux en géographie est particulièrement en prise avec des questionnements actuels scientifiques et sociétaux. Elle envisage en effet d'appréhender les conséquences paysagères de la transformation foncière des systèmes agricoles : les paysages investigués sont ceux de bocage, particulièrement déstructurés depuis les années 50, au point de devenir des objets de patrimoine et de mobilisation citoyenne au nom d'une « nature perdue », « d'une civilisation paysanne disparue » et, de plus en plus, au nom de la biodiversité et de l'environnement. La question n'est pas totalement neuve mais, alors que la débocagisation a été surtout analysée au regard des évolutions macroéconomiques agricoles ou des opérations d'aménagements fonciers menées dans les années 1950-1970, le propos s'attache ici à décrypter, à l'échelle de « petits territoires », les stratégies et pratiques des agriculteurs, notamment les rapports que les agriculteurs entretiennent au foncier entendu dans ses dimensions patrimoniale et productive. L'hypothèse principale de Thibaut Preux est que la « dynamique d'évolution des territoires des exploitations agricoles, soit leur agrandissement, constitue l'un des principaux moteurs de la transformation des paysages » (introduction, p.11). Le terrain choisi s'inscrit dans le Grand Ouest, particulièrement touché par la transformation paysagère avec quatre terrains d'études au cœur d'un des grands bassins laitiers européens (Bocage Virois, Pays d'Auge, sud Manche et Bessin, le tout sur une superficie de 20 000 ha).

La thèse montre une fine connaissance des lieux et des acteurs que Thibaut Preux a su appréhender par un croisement de méthodes, empruntées à la géographie sociale, à la géographie humaine, à la géographie économique et régionale, et aux sciences de l'environnement. Une enquête a été menée auprès de 150 agriculteurs (500 ont reçu le questionnaire), complétée par une dizaine d'entretiens compréhensifs de longue durée

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen Normandie, Spécialité : géographie physique, humaine, économique et régionale, soutenue le 5 décembre 2019, 607 pages dont 550 de textes.

<sup>2</sup> Membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France, section 10 « Économie et politique », Professeure de géographie à l'Université Paris Nanterre- UMR 7218, LAVUE.

qui ont permis de construire des trajectoires paysagères d'exploitation. A ces méthodes qualitatives, proche de la sociologie, s'ajoutent des approches quantitatives dont l'étendue et la mise en œuvre sont tout-à-fait remarquables : géomatique, télédétection, traitements statistiques (ACH et CAH). Dans cette approche statistique, il convient de signaler une utilisation inédite dans sa forme et son ampleur du Registre Parcellaire Graphique (RPG), déclinaison française des *Land Parcel Identification System* (LPIS) instaurés dans les Etats membres de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre et du contrôle de la PAC. A l'évidence, Thibaut Preux ouvre ici une voie méthodologique pour d'autres études (travail sur les contours parcellaires et les linéaires des haies, reconstitution des parcellaires éclatés sur plusieurs départements, suivi des exploitations dans le temps).

Ce gros travail, particulièrement dense, demeure toutefois de lecture aisée : le fil directeur se suit sans difficulté avec des introductions et des conclusions qui ponctuent le propos et font le point sur la progression de la réflexion. La lecture est agréable, appuyée par une illustration de qualité et d'importance, souvent originale : plus de 300 figures déclinées en cartes, photographies aériennes, images satellites, graphiques, schémas de synthèse, tableaux... On peut notamment retenir l'iconographie des trois derniers chapitres (7, 8 et 9) qui est particulièrement riche et donne à voir à moyenne et grande échelle les liens entre trajectoires foncières et trajectoires paysagères. On regrette parfois leur complexité alors que le potentiel heuristique est fort. La bibliographie est également copieuse et de qualité, mobilisant notamment la géographie, l'économie et les sciences du paysage.

Pour répondre à la problématique de départ, Thibaut Preux a organisé sa thèse en trois parties selon une progression par échelles géographiques (du grand Ouest aux quatre terrains d'études, des bassins de production à la parcelle) et par approfondissement méthodologique (du quantitatif au qualitatif).

La première partie de trois chapitres traite « de l'évolution des systèmes agricoles à la transformation des paysages bocagers : dynamiques agricoles, trajectoires foncières et recompositions paysagères ». Elle revient de manière synthétique et précise sur les recompositions foncières agricoles en France et dans le grand Ouest et décline les différents prismes d'analyse des paysages bocagers (sciences de l'environnement, géographie agricole et agraire, sciences du paysage, écologie). Des pages de bonne venue viennent éclairer les formes paysagères produites par l'agriculture dans l'ouest de la France au travers d'une analyse des systèmes de production selon plusieurs pas de temps en fonction des RGA et du RPG (chapitre 2). Le chapitre 3 enfin fait ressortir les moteurs sociaux des évolutions des bocages : il démontre (statistiques à l'appui et reprenant ce que Jean Renard indiquait dès 1976) que le lien entre remembrement organisé et débocagisation de la France de l'Ouest n'est absolument pas avéré et qu'il faut interroger plutôt les initiatives individuelles et les arrangements locaux pour comprendre les dynamiques paysagères. De fait la débocagisation s'est poursuivie en dépit de l'avènement d'une réglementation visant à protéger les haies bocagères, avec même une accélération récente qui correspond à la phase d'agrandissement des exploitations de cette région à partir des années 80.

La seconde partie de quatre chapitres explicite « la construction d'un observatoire à échelle socio-temporelle fine des implications paysagères des transformations foncières » afin de comprendre les implications spatiales de la transformation foncière des exploitations agricoles

dans quatre espaces tests. Le choix de ces « espaces laboratoires » est justifié dans le chapitre 4 : ce sont de petits bassins agricoles dont les caractéristiques agricoles, foncières et paysagères sont proches avec des différences en termes de densité bocagère, de place des cultures céréalières... ce qui autorise de riches comparaisons. Surtout ces terrains ont été scrutés depuis les années 60 par les chercheurs normands, d'où la possibilité d'une véritable remontée diachronique. Les trois autres chapitres de cette section constituent un discours de la méthode sur le recensement parcellaire graphique (RGP), résolvant une à une les difficultés soulevées par l'outil pour proposer des cartes particulièrement novatrices sur le réseau de haies dans son lien avec le parcellaire agricole et pour lire des évolutions de courte ou moyenne durée. Le travail a ainsi permis d'apparier 1144 exploitations représentant plus de 90 % des exploitations du RGP et permettant de reconstituer l'histoire foncière des 3/4 de la surface agricole étudiée. On mesure dans cette section la rigueur méthodologique mise en œuvre, chaque étape étant finement analysée et explicitée : communications et articles ont déjà diffusé la manière de faire, ce qui est sans nul doute un apport majeur de la thèse.

La troisième partie de trois chapitres (200 pages) revient sur les hypothèses et apporte des réponses précises aux questions de départ, soit « les implications paysagères des recompositions foncières agricoles ». C'est une partie qui vaut pour la précision de ses analyses et qui démontre (données statistiques et qualitatives à l'appui) le rôle des stratégies foncières agricoles dans la débocagisation. Tout le travail est fondé sur la mise en lien des trois termes du triptyque, changement d'occupation des sols, restructuration foncière et débocagement. Les conclusions sont sans appel : le développement des cultures céréalières et l'intensification fourragère sous-tendent des trajectoires foncières d'agrandissement, qui sont tout autant des trajectoires de débocagisation. L'intérêt du travail est également de montrer que le mouvement se poursuit à un rythme équivalent, ce qui souligne combien les programmes locaux de replantation, les paiements verts de la PAC, les incitations à la transition écologique sont impuissants à contrer la force d'entraînement et la résistance du modèle productiviste. Comment envisager une réversibilité technico-économique des exploitations quand l'organisation agro-industrielle laitière demeure identique ? Les niches ne risquent-elles pas de rester des niches ?

Ce travail de recherche est remarquable par ses apports scientifiques et méthodologiques. Il est une contribution à la connaissance des transformations paysagères des pays de bocage dans leurs liens directs avec les systèmes d'exploitation agricole – loin des seules opérations programmées de remembrement. Il apporte de précieux matériaux et des manières de faire qu'il serait nécessaire de transposer sur d'autres terrains. La notion de réversibilité technico-économique est notamment à inscrire dans des lectures de filières pour envisager la construction de systèmes alimentaires durables.

Cette thèse riche et stimulante éclaire le rôle des pratiques et stratégies agricoles individuelles dans les transformations paysagères : elle replace les logiques individuelles au centre des analyses et elle construit des trajectoires agricoles et paysagères en montrant les liens très précis à différentes échelles (parcelles, exploitation, commune). Son analyse mérite de figurer sur le site de l'Académie d'agriculture de France à titre de valorisation.